



Fiche Intervention Chantier

MODE D'EMPLOI

La fiche de prescription « Intervention Chantier » a pour but de solliciter les Compagnons Bâisseurs pour réaliser des travaux au domicile d'une personne. Elle nous permet d'avoir les premières informations et une vision globale de la situation de la personne avant un premier contact téléphonique et/ou une première visite et ainsi prioriser les sollicitations que nous recevons tous les jours.

Elle doit être envoyée en format numérique ou manuscrite à l'adresse mail suivante :

l.champeau@compagnonsbatisseurs.eu

Deux cases de cette fiche sont destinées à une expression libre sur le projet et la situation de l'habitant et sur le descriptif des travaux à réaliser. Ces cases vous permettent de vous exprimer librement de rentrer davantage dans le détail.

- **Provenance de la sollicitation** : elle peut être réalisée par un travailleur social (Département, CCAS, ...), un chargé de visite d'une ALE, une structure à vocation sociale (association caritative, centre social, ...).
- **Publics concernés** : Propriétaires occupants et locataires du parc public (uniquement sur Brest métropole) et privé aux revenus très modestes et modestes selon le barème ANAH (basé sur le revenu fiscal de référence-RFR).
- **Territoires d'interventions** : Pays de Brest, Pays de Cornouaille, Pays Centre Ouest Bretagne.

Nos interventions se divisent en deux grandes catégories :

1. Intervention d'urgence ou Bricobus – interventions de 2 jours maximum - dont nous qualifierons le niveau d'urgence :

- **Type d'interventions réalisables chez les locataires (réparations de la responsabilité locative) :**
 - Déboucher un évier,
 - Prises et interrupteurs cassés,
 - Réparation, montage de meubles,
 - Poignée de porte,
 - Vitrage intérieur,
 -
- **Types d'interventions réalisables chez les propriétaires occupants :**
 - Recherche de fuite d'eau,
 - Remplacement de radiateurs électriques,
 - Réparation d'ouverture (porte, fenêtre)
 - Sécurisation de l'installation électrique,
 - Changement de robinetterie,
 -
- **Ces interventions sont gratuites dans la limite de 2 jours maximum**
- **Matériaux gratuits** jusqu'à 30€, au-delà, facturation à la famille au prix d'achat par les Compagnons Bâisseurs,

2. Chantier locataire ou propriétaire – chantier de plus de 2 jours - nécessitant un temps de préparation - :

➤ Type de travaux réalisables chez les locataires :

- Peinture des murs, plafonds et boiseries,
- Pose de papier peint, toile de verre,
- Montage de cuisine, petits aménagements,
- Remplacement de porte intérieure,
- Adaptation du domicile aux personnes en situation de handicap (barre de relevage, ...),
-

➤ Type de travaux réalisables chez les propriétaires occupants :

- Isolation des combles, des murs ou des rampants,
- Sécurisation de l'installation électrique,
- Remplacement de radiateurs électriques,
- Intervention sur plomberie,
- Aménagement d'une salle de bain/ WC,
- Réparation d'ouverture (porte, fenêtre) et de menuiserie intérieure (escalier, plancher),
-

3. Déroulé synthétique de la démarche, valable pour les deux types d'interventions :

1. La fiche est remplie par le prescripteur puis expédiée par mail.
2. Les Habitants seront contactés par l'équipe des « Compagnons Bâisseurs » pour un éventuel complément d'informations ou pour réaliser une première visite. Validation ou non de la demande. 1^{er} retour au prescripteur.
3. Si validation, intervention des Compagnons Bâisseurs, ou aide à la définition des travaux en cohérence avec le projet et les envies de l'habitant. Accompagnement de la personne pour la recherche d'aides financières.
4. Programmation et réalisation de l'intervention ou du chantier.
5. Retour au prescripteur par mail ou téléphone.

**Pour plus de renseignements contacter Léo CHAMPEAU, assistant à maîtrise d'ouvrage au
07.72.44.94.95 ou l.champeau@compagnonsbatisseurs.eu**